

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1984)

Heft: 8: Appel aux témoignages

Artikel: Appel aux témoignages

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appel aux témoignages

Pourquoi un appel aux témoignages ?

- Afin de connaître, par le vécu, le travail professionnel et/ou ménager des femmes;
- afin de connaître, au-delà des chiffres et des statistiques, comment les femmes vivent leur travail professionnel et/ou ménager;
- afin de connaître et de faire connaître, car si nous obtenons suffisamment de témoignages, nous envisagerons alors leur publication.

Comment répondre à notre appel ?

Le témoignage peut se faire par écrit ou par oral.

- Par écrit :

- o Vous nous envoyez votre texte.
- o Vous indiquez comment vous désirez qu'il soit signé (anonyme ou par des initiales, par votre prénom et/ou nom, etc.).
- o Vous mentionnez vos nom et prénom et adresse, afin que nous puissions vous contacter.

- Par oral :

- o Vous nous contactez et nous décidons d'un rendez-vous.
- o Sur la base de l'entretien (enregistré si vous êtes d'accord) nous rédigerons un texte.
- o Ce texte vous sera soumis avant toute utilisation; il sera corrigé et modifié selon votre volonté.

De quoi faut-il témoigner ?

- De votre travail, qu'il soit professionnel et/ou ménager;
- c'est vous qui décidez le contenu de votre témoignage :
 - o Il peut être tout à fait libre

o ou suivre plus ou moins le schéma proposé qui s'applique aussi bien au travail ménager que professionnel.

1) Description du travail :

- Tâches à accomplir, responsabilités à assumer;
- votre formation et l'utilisation que vous en faites dans votre travail;
- ambiance de travail, pénibilité du travail.

2) Ce travail est-il un choix ou une contrainte ?

- Intérêt pour le travail, choix de vie, engagement
- ou nécessité financière, impossibilité de trouver un emploi, interdiction ou obligation.

3) Ce travail quelle rémunération vous vaut-il ?

- Salaire, gratification;
- paiement des assurances sociales, caisse de pensions;
- argent personnel restant;
- considération.

4) Le travail, et le temps qu'il vous prend ?

- Horaire, pause, heures supplémentaires,
- durée des vacances;
- déplacements.

5) Le travail et le temps qu'il vous laisse ?

- Partage des tâches ménagères, familiales et éducatives;
- vos occupations accessoires : engagement dans des sociétés, associations et responsabilité assumée;
- vos loisirs : personnels et/ou en famille.

6) Ce travail, le partagez-vous dans votre famille ?

- Echange sur vos soucis;
- partage des tâches.

AUCUN TMOIGNAGE NE SERA PUBLIE SANS L'ACCORD DE CELLE QUI L'A REDIGE !

Travail d'une paysanne

Paysanne et mère de famille nombreuse (sept enfants), en 1984 n'est-ce pas un pari que de vouloir être cette femme-là ? Je vais raconter une journée de mon travail.

Je dois me lever vite, car ma santé n'étant pas très solide il me faut marcher une heure dans la journée. Après différents essais, j'ai remarqué que, tôt le matin, j'étais beaucoup plus dynamique pour toute la journée. Et puis une heure de liberté totale, comme cela est bon. Partir en été alors que le jour pointe, c'est faire une provision de fraîcheur pour toute la journée, et de beauté aussi. C'est si beau le soleil qui se lève à l'horizon dans le plein de l'été ce disque rouge que l'on peut contempler, alors que dans quelques minutes il sera trop brillant.

Ensuite, je rentre à la maison pour réveiller les enfants et préparer le déjeuner. Les voilà partis pour toute une matinée sur les bancs de l'école ou du lycée. Après avoir rangé et mis de l'ordre dans la cuisine, dans la maison, si c'est lundi, je devrai laver le linge. La machine à laver tournera pendant deux jours, parce qu'il faut beaucoup d'habits pour une grande famille.

Vers dix heures, il faut se hâter de réunir les légumes qui sont cueillis dans le jardin que je cultive avec l'aide, quelquefois, de mon mari. Je prépare le repas pour une grande tablée (12 personnes 4 fois par semaine, dont plusieurs enfants) afin que tout soit prêt pour midi vingt. C'est le moment où tout le monde est là. Je ne fais pas les courses chaque jour et la viande en général vient de la ferme.

Vers une heure, tout le monde repart et je me retrouve seule au milieu des casseroles, pour ranger et mettre de l'ordre dans cette grande cuisine. En général,



vers 2 h 15 j'ai terminé. Si une des filles a congelé, elle m'aide volontiers. Les garçons vont aider à la ferme, mais quelquefois il y a entraide. Je peux aider à charger une vache, ou aller montrer au vétérinaire une bête malade. Mon mari, si son travail lui permet, prépare un dîner rapide quand je dois m'absenter dans la matinée. Je le fais rarement.

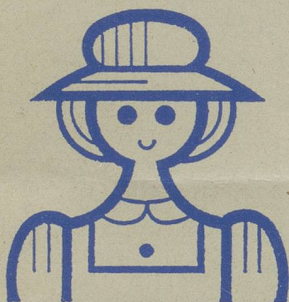
Tout en faisant cela, j'ai continué de m'occuper de la machine à laver le linge et de le faire sécher. Je trie le linge à repasser et le linge à plier, je me mets à plier d'abord, le repassage sera pour plus tard.

A quatre heures, je chauffe le lait et prépare la table, pour que les enfants et mon mari puissent manger avant de commencer à fourrager le bétail. Après avoir remis de l'ordre dans la cuisine, j'aide les enfants à faire leurs devoirs.

Les heures filent ou sont plus longues, suivant les jours et mon humeur. Plus tard, il faudra aller faire un tour au jardin pour prévoir le travail à faire, ou cueillir si c'est la saison.

Je prépare le dernier repas de la journée vers vingt heures. Après les nombreuses conférences des enfants autour de la table du souper, il faut de nouveau ranger. Vers 21 heures, la journée des terminée. Ah ! encore mouiller les fleurs et tout est fini ! Quelle journée !

J'ai peu de temps pour moi, et pourtant j'ai la chance d'être là quand les enfants rentrent de l'école, ou d'ailleurs. Maintenant qu'ils sont plus grands, ils nous aident à la ferme très volontiers et quand ils auront fini leur formation, ce labeur que nous aimons pourra être continué, car le métier malgré les contraintes, leur plaît !



Le travail que je fais volontiers est-ce bien une nécessité ? Pour ma part, je réponds "oui !". Mais quelquefois, c'est très dur. Et j'aurais tellement de choses à dire en-

core, mais parfois, le silence est un bien !

Mon mari aussi travaille autant que moi et les enfants nous aident beaucoup. Nous avons tenu la ferme sans l'aide d'un ouvrier. Quand les enfants étaient petits, je conduisais le tracteur pour aider aux champs. Souvent le soir, j'ai déchargé jusqu'à 23 heures, pendant les grands travaux. A ce moment-là, je faisais le jardin seule.

L'été, pourtant, c'est une belle saison, quand parfois on lève les yeux vers l'horizon et que l'on a confiance dans l'avenir. C'est là, je crois, qu'il faut oser aller vers la confiance, pour un avenir meilleur.

B.

Travail d'une vendeuse

Un autre témoignage nous a été donné par une vendeuse, Madame R. Elle a préféré le faire oralement.

Sur la base de notre entretien, nous avons rédigé le texte ci-après que Madame R. a relu et approuvé. Afin d'empêcher toute identification, certaines données ont été brouillées.

Pourquoi travaillez-vous professionnellement ?

Pour moi, le travail est une nécessité économique. Le salaire de mon mari est insuffisant. Et ne croyez pas que c'est pour le superflu : j'ai dû attendre des années avant d'aller à la mer et on ne part pas chaque année en vacances. Mes 20 heures de travail par semaine, il les faut pour nouer les deux bouts. On a plus qu'un enfant à charge, mais tout de même.

Le métier me plaît aussi. Mais, il me plaît de moins en moins parce qu'on ne nous permet pas de donner le maximum de nos possibilités. Si on prend des initiatives pour disposer la marchandise, on nous fait tout changer à nouveau parce que ça ne convient pas. Et c'est toujours comme ça. Alors on ne prend plus d'initiatives.

Quel travail effectuez-vous ?

Je suis vendeuse-auxiliaire dans un magasin à grande surface. J'aurais voulu travailler dans le secteur chaussures, mais on m'a mise dans un autre rayon. On ne m'a rien expliqué des objets que j'ai à vendre. S'il manque quelqu'un à un autre rayon, je dois y aller, même si je ne connais pas les produits.

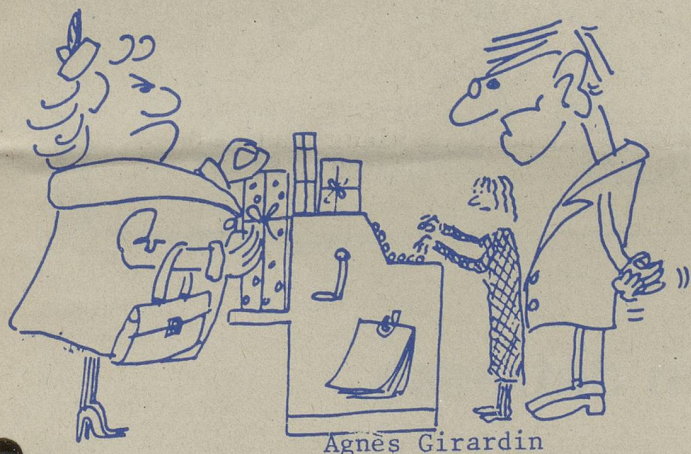
Et si on ne connaît rien à la marchandise, on finit par se sauver des clients, par peur de ne pas savoir les renseigner. On perd des ventes de cette manière.

Quant on est vendeuse-auxiliaire, on a finalement les mêmes responsabilités qu'une première vendeuse, hormis la responsabilité des commandes.

J'ai un certificat fédéral de capacité (CFC) de vendeuse et j'ai 12 ans de pratique. Mais avec le changement des articles, on doit tout apprendre sur le tas.

Et l'ambiance de travail ?

Si quelqu'un se fait gronder tout en haut de la hiérarchie, ça rebondit jusqu'à nous comme une balle de ping-pong. Tout le monde est toujours tendu, on se surveille sans arrêt. On se sent toujours suspectées soit de faire des pauses cachées, soit même de voler !



Ce qui est gênant surtout c'est de ne plus être disponible pour la clientèle... et c'est pourtant ça le métier. On doit faire tellement de manutention qu'on a plus de temps pour les clients : ils nous gênent ou alors ils nous font peur parce qu'on n'est pas assez renseigné sur les produits.

On plaint les vendeuses parce qu'elles ne peuvent pas s'asseoir, mais ce n'est pas le plus terrible, vous savez !

Le plus terrible, c'est notre statut d'auxiliaire. Je n'ai aucune garantie. On m'appelle quand on a besoin de moi, et sinon on me renvoie à la maison.

On vous appelle le samedi matin à 8 h 30 : "Il faut venir pour 9 h 00 !". Ou bien, on va travailler comme prévu le lundi et on vous dit : "Il vous faut rentrer à la maison, vous reviendrez la semaine prochaine, pour cette semaine, ça ira sans vous !".

On est un peu comme des petits chiens qu'on siffle ! Et en plus, je ne peux pas bénéficier du chômage. Une fois, ils m'ont renvoyé chez moi en me disant "On vous rappellera". J'étais tellement démoralisée d'être traitée de cette manière que j'ai décroché mon téléphone pour être quitte d'être sifflée comme un chien.

J'avais demandé à travailler à mi-temps de manière à pouvoir m'occuper de mes enfants. Mais rien à faire, impossible d'obtenir un emploi du temps précis. Pourtant, en 1973, nous avons défini mon horaire d'un commun accord, mon employeur et moi. C'était la belle époque. Aujourd'hui, c'est plutôt "ou bien vous acceptez cet horaire, ou bien vous partez". On ne se préoccupe plus de la vie de l'employée, si elle a une famille, des obligations d'horaire; il faut une personne à telle heure à tel endroit, un point c'est tout.

Et votre salaire ?

... Je vous l'indique volontiers, mais je ne désire pas que vous le publiez exactement : je crains des représailles si on me reconnaît. Disons que je gagne environ fr 10.-- l'heure, plus un % pour les vacances et un rabais sur les achats effectués dans le magasin.

Les heures supplémentaires ne sont pas payées en heures supplémentaires, puisque nous n'avons pas, comme auxiliaires, d'horaire fixe. Il n'y a que les ouvertures nocturnes qui le sont (2 soirs en décembre).

Et quand ils vous renvoient à la maison en vous disant que vous pouvez prendre

une semaine de congé parce qu'il n'y a pas de travail, ce congé, évidemment, n'est pas payé, et on ne peut pas toucher le chômage. Par ce moyen, une fem-

me célibataire n'a gagné que fr 700.-- durant un mois. Comment a-t-elle pu s'en sortir ?

R.

* * * * *

"Pour la journée des femmes, je voulais que l'on pense aussi aux femmes du monde entier, alors j'ai essayé d'écrire un peu ce que je ressens, parce que j'ai vu la souffrance."

C'est accompagné de ces mots que Madame Hélène Froidevaux nous a envoyé le texte ci-dessous. Hélène Froidevaux a effectué, en 1982, un voyage d'étude au Brésil dans le cadre de l'ACAR (Action Catholique Agricole Rurale) dont elle est responsable suisse des relations internationales.



Journal ISIS

Aux femmes des pays en détresse

Attendre est ton seul espoir
Attendre le soir
La peur au ventre
En espérant que le soleil couchant
Te ramène un fils, un père,
parti pour travailler
Mais on l'aura peut-être emprisonné !

Attendre demain
Pour avoir à donner du pain
A ceux à qui tu as donné la vie
Parce qu'aujourd'hui
Il n'y a plus rien
Rien que leurs yeux
Pleins de détresse
Qui regardent vers toi
Sans comprendre POURQUOI

Attendre que la main
D'une autre mère se tende vers toi
Pour partager et faire avec toi
Un bout de chemin
Vers plus de JUSTICE et plus d'AMOUR

Attendre un jour
Ce jour plein d'espérance
Parce que d'autres femmes
Auront pris conscience que ton enfant
A dans ton coeur une place privilégiée
Alors avec elles enfin
Tu pourras parler de ta souffrance
Attendre deviendra AMITIE.

H.F.